

L'étude de la vie des hommes célèbres offre, en effet, des combinaisons aussi pathétiques, présente des problèmes de physiologie aussi attachants que la fantaisie des conteurs en puisse inventer. Quel thème romanesque plus original, plus frappant, par exemple, que celui-ci ? Un des maîtres de l'art musical, un grand compositeur, qui est atteint par la surdité ; qui cesse graduellement d'entendre ces concerts dont il charme les hommes ! Par quelles scènes touchantes se révélera cette funeste infirmité ? Quels terribles ravages ce supplice, en grandissant, exercera sur une âme énergique et passionnée ? Jusqu'où pourra être poussée cette cruelle ironie du sort ? Voilà certes un sujet de roman, s'il en fut jamais. Eh bien ! l'histoire l'a traité avec une bien autre autorité qu'aucun romancier ne l'aurait su faire : c'est là précisément la destinée de Louis van Beethoven.

Beethoven avait trente ans à peine, lorsqu'il écrivait à un médecin, son ami : " Un démon envieux, ma mauvaise santé, a jeté une méchante pierre dans mon jardin, c'est-à-dire que le sens de l'ouïe s'affaiblit chaque jour d'avantage chez moi depuis trois ans. Je dois avouer que je passe ma vie bien tristement. Depuis deux ans, j'évite presque toutes les sociétés, parce qu'il m'est impossible de dire aux gens : *Je suis sourd*. Si mon art n'était pas la musique, cela irait encore. " Un peu plus tard, en 1802, dans un testament tracé pour ses frères, il redouble ses plaintes : " D'un tempérament vif et bouillant, sensible au plaisir de la société, j'ai dû de bonne heure m'en éloigner et mener une vie solitaire. M'arrivait-il parfois de vouloir me mettre au-dessus de mes préoccupations, combien j'y étais cruellement ramené et forcé de rentrer en moi-même par la douloureuse expérience de ma surdité ! Hélas ! comment aurais-je pu confesser la faiblesse d'un sens qui, chez moi, devrait être plus parfait que chez tout autre, d'un sens que je possédai jadis dans toute sa plénitude et à un degré tel que peu d'hommes de ma profession en ont eu un semblable ? Non, je ne le pouvais. Si je m'approche d'un groupe, aussitôt je ressens une angoisse cruelle à la crainte de laisser apercevoir mon état. Quelle humiliation ! quand quelqu'un placé près de moi entend à distance les sons d'une flûte ou les chants des bergers que je ne saisis pas. De pareilles épreuves me plongeaient dans le désespoir, et il s'en fallut de peu que je ne misse fin à mes jours ! "

Cependant il est bientôt forcé de faire l'aveu de son infirmité qui suit une marche progressive. Dans un procès qu'il soutient pour obtenir la tutelle de son neveu, qu'il veut arracher à la veuve indigne de son frère, il est obligé de convenir avec les juges qu'il est *un peu dur d'oreille*. Sa maladie le contraint de bonne heure à prendre sa retraite comme exécutant. Dès 1814, il est condamné au silence ; il cesse de